



**RASSIF POUR LA PROTECTION TRANSREGIONALE TRANSNATIONALE  
DES ENFANTS MAROCAINS ET ETRANGERS EN PROCESSUS MIGRATOIRE AU MAROC**

**ANNUAIRE DES ACTEURS  
PROTECTION DE L'ENFANCE\_TANGER\_NADOR\_CASABLANCA**

**TANGER – CASABLANCA – NADOR  
MAROC**

**Réalisé en 2024  
Actualisé en juin 2025**





## TABLE DES MATIÈRES

### I. CONTEXTE

1. Présentation générale ;
2. Etat des lieux;

### II. Processus de collecte de données

### III. TERRITOIRES

#### A- Tanger-Tétouan-Al Hoceima

1. Présentation générale de la région ;
2. Dispositifs Territoriaux de protection de l'enfance (DTIPE) et de prise en charge de femmes et enfants victimes de violences ;
3. Acteurs étatiques et non étatiques de protection d'enfance à Tanger ;
4. Centre d'Accompagnement et de Protection de l'Enfance (CAPE) ;
5. Autres..

#### B- L'ORIENTAL

1. Présentation générale de la région ;
2. Acteurs étatiques et non étatiques de protection d'enfance à Nador ;
3. Dispositifs Territoriaux de protection de l'enfance (DTIPE) et de prise en charge de femmes et enfants victimes de violences ;
4. Centre d'Accompagnement et de Protection de l'Enfance (CAPE) ;

#### C- CASABLANCA

1. Présentation générale de la région ;
2. Dispositifs Territoriaux de protection de l'enfance (DTIPE) et de prise en charge de femmes et enfants victimes de violences ;
3. Centre d'Accompagnement et de Protection de l'Enfance (CAPE) ;
4. Acteurs étatiques et non étatiques de protection d'enfance à Casablanca ;

#### D- CONCLUSION.



## I. CONTEXTE :

### 1. Présentation générale :

Depuis que le Maroc a ratifié la convention internationale des droits de l'enfant et l'a entériné au niveau national, il a consacré tous ses efforts pour l'application et la promotion des droits de l'enfant tout d'abord par l'harmonisation de ses lois en s'alignant sur les standards internationaux en matière de protection de l'enfance et en promouvant des politiques publiques en la matière, en témoigne la volonté royale d'insuffler une nouvelle dynamique dans le processus de la consolidation du système national de protection juridique de l'enfance.

Bon nombre ont été les stratégies et programmes de protection des droits des enfants au Maroc ; allant du Plan d'Action Nationale de l'Enfance (PANE) en 2005 jusqu'à la mise en place de la Politique Publique Intégrée de Protection de l'Enfance au Maroc (PPIPEM) en 2015, qui préconise entre autres dans son 2ème objectif stratégique la mise en place des dispositifs territoriaux intégrés de protection de l'enfance (DTIPE).

La Politique Publique Intégrée de la Protection de l'Enfance, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions de la nouvelle constitution du Royaume du Maroc de 2011, décline les orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, dans le domaine de la promotion de la situation de l'enfance, et traduit les objectifs du programme gouvernemental 2012-2016 en matière de la promotion de la situation de l'enfance.

Cette politique constitue un engagement national, pour bâtir un cadre fédérateur et cohérent, en vue de garantir l'implication de tous les acteurs. Il ambitionne d'introduire la dimension de la protection de l'enfance dans les différentes politiques publiques et les programmes sectoriels aux niveaux central et local, et de créer des dispositifs locaux intégrés de protection de l'enfance, accessibles pour les enfants, en leur favorisant une protection efficace et durable contre toutes les formes de négligence, d'abus, de violence et d'exploitation.



Parmi les problématiques émergentes qui affectent le contexte national dans lequel les enfants se développent, on trouve la migration. Il existe dans le pays différents mouvements migratoires qui configurent des situations d'émigration, de transit, de destination et de retour. La situation de non-protection des enfants migrants non accompagnés au Maroc est de plus en plus préoccupante pour les pouvoirs publics. Au Maroc, les enfants migrants présentent des profils très variés et des situations spécifiques, fortement conditionnées par leur situation familiale, leur âge et leur sexe. Leur condition migratoire, et surtout le regard qu'ils portent sur le Maroc, en tant que pays de transit, influencent les possibilités d'intervention. L'accès des enfants migrants aux droits est fortement impacté par les limites affectant le système éducatif, sanitaire et de protection, ainsi que les limites des programmes de participation des enfants. À cela, s'ajoutent des difficultés liées aux différences linguistiques et culturelles de ces enfants, sans compter leur statut légal et leur situation de mobilité et de transit. Si le Maroc a fait des progrès notables au niveau du cadre institutionnel pour ce qui est de l'accès des migrants aux droits, les actions spécifiques pour les enfants restent limitées et n'ont pas pu échapper aux répercussions de l'approche sécuritaire de certains aspects de la politique migratoire. Ainsi, le statut de migrant continue à prévaloir sur celui de l'enfant.

Le présent projet Rassif, qui constitue le cadre d'élaboration de l'annuaire des acteurs, mis en place au Maroc par l'association Casal dels Infants en partenariat avec l'association Aiceed, avec l'appui financier de l'UE, dont l'objectif principal est de contribuer à la garantie des droits des enfants en processus migratoire, marocains et étrangers, au Maroc, en répondant aux défis que suscite leur mobilité transrégionale et transnationale », propose une stratégie qui permettra d'activer les DTIPE sur trois territoires (Tanger-Casablanca – Nador-Oujda) à travers la synergie des acteurs pour répondre aux besoins d'urgence et améliorer les réponses collectives des acteurs de la société civile et institutionnels pour la protection des droits des enfants en processus migratoire au Maroc.

Pour ce faire, le projet s'articule en trois produits. Le premier, permet l'amélioration des compétences d'intervention et les capacités de synergie des associations qui interviennent auprès des enfants en situation de vulnérabilité et notamment en processus migratoire au Maroc. Le second, facilite la mobilisation des acteurs de la société civile et institutionnels pour la promotion et la défense des droits des enfants en processus migratoire. Et le



troisième, quant à lui, garantit la mise en place d'un dispositif de détection précoce et signalement des mineurs en processus migratoire aux acteurs concernés par le dispositif territorial de la ville de Tanger permettant une prise en charge appropriée de prévention et protection des situations à risque.

L'annuaire des acteurs associatifs et institutionnels engagés dans la protection de l'enfance en processus migratoire, et/ou en situation de rue est élaboré dans le cadre du projet RASSIF. Le présent annuaire est élaboré par le centre marocain d'études et de recherches en sciences sociales (CEMARESS) situé et domicilié à l'INAS à Tanger.

Ainsi, l'action de « recensement des acteurs associatifs et institutionnels » sur les trois territoires Tanger, Casablanca et Nador vise à :

1. Etablir un annuaire des acteurs impliqués dans les dispositifs territoriaux intégrés de protection de l'enfance dans les trois sites objet de l'étude ;
2. Identifier de près les centres de protection de l'enfance (CPE) dans les trois territoires ;
3. Décrire et présenter les Centres d'Accompagnement de Protection de l'Enfance (CAPE) ;
4. Présenter un inventaire exhaustif de la composition ressources humaines en termes de qualifications, de tâches et de statuts ;
5. Dévoiler les besoins en formations et accompagnements des acteurs identifiés ;

Cet annuaire des acteurs associatifs et institutionnels impliqués dans le circuit de protection de l'enfance fait partie d'un ensemble de documents composés de trois diagnostics rapides dans trois territoires ; Tanger, Casablanca et Nador.

## **2. État des lieux :**

Faute d'un système d'information approprié impliquant l'ensemble des institutions œuvrant dans le domaine de l'enfance, il est difficile de réaliser un état des lieux quantitatif exhaustif de la situation des enfants en besoin de protection au Maroc. Les données disponibles démontrent cependant une situation préoccupante. Les violations de droits et/ou les situations difficiles de ces enfants sont très variées et peuvent se cumuler : enfants en situation de rue, enfants abandonnés, enfants victimes de violence physique, sexuelle ou psychologique, enfants contraints de travailler, jeunes filles mariées ou enfants en conflit



avec la loi et enfants non enregistrés à l'état civil. La PPIPEM avait déjà adressé l'ensemble des défis qui concernent la protection de l'enfance au Maroc, mais le retard dans son opérationnalisation empêche l'accélération des progrès. Cela est dû notamment au manque de coordination entre les acteurs ainsi qu'à l'insuffisance des allocations budgétaires.

- Un nombre significatif d'enfants sont privés d'un environnement familial sécurisant pour des raisons différentes. La majorité de ces enfants sont des enfants orphelins, abandonnés ou placés en institution. Pour les enfants de mères célibataires, le risque de non-protection est important à cause des discriminations et des stéréotypes sociaux et de genre auxquels ils sont confrontés. Les enfants en situation de mobilité de rue et de risques, dont la majorité des garçons, sont les plus vulnérables, accèdent rarement à des mesures de protection, notamment les filles sans abris, victimes de différentes formes de violences, d'exploitation et trafic.

Les constats principaux de l'état des lieux sur la protection des enfants au Maroc sont les suivants<sup>1</sup> :

- Selon l'Entraide Nationale, 10 028 enfants (7 064 garçons et 2 964 filles) étaient placés en institution et 103 563 enfants (48,49% de garçons et 51,51% de filles) dans les 888 centres de protection d'appui à la scolarisation appuyés par l'Entraide Nationale. Par ailleurs, 1 027 garçons et 332 filles de moins de 6 ans étaient accueillis dans des maisons d'enfants en annexe aux hôpitaux (20 % d'entre eux étaient en situation de handicap). Par ailleurs, 8 890 enfants (4 346 garçons et 4 544 filles) ont été placés en kafala entre 2014 et 2017 d'après le Ministère de la Justice.
- L'année 2017 a été marquée par 5 998 affaires judiciaires liées à des violences contre des enfants, dont 39,6 % sont des violences sexuelles, 27,9% des violences physiques et 32,4% d'autres types de violences, comme les négligences familiales ou les menaces.
- Selon l'ENPSF 2018, il reste encore 3,9% des enfants au Maroc qui ne sont toujours pas enregistrés à la naissance

L'offre de services en matière de protection de l'enfance est confrontée à des problèmes liés aux difficultés d'accès à une offre de services de qualité au niveau local. Le retard dans la mise en place des dispositifs territoriaux de protection de l'enfance constitue un obstacle majeur. Le manque de places d'hébergement et de ressources humaines formées, le recours

<sup>1</sup> Situation des enfants au Maroc rapport de synthèse, Novembre 2019



systematique au placement des enfants en institution, sans la mise en place de mesures alternatives telles que la famille d'accueil, et les défaillances dans le système de la kafala figurent aussi parmi les causes aggravantes de cette situation.

## II. PROCESSUS DE COLLECTE DE DONNEES.

### Processus :

#### De Mai à Juin 2023 :

- Lancement de l'enquête dans la région pilote Tanger-Tétouan-Al Hoceima (TTA)
- Enquête exhaustive du CAPE de Tanger
- Enquête exhaustive des centres de protection de l'enfance (CPE)
- Entretiens avec les responsables des services déconcentrés (entraide nationale, jeunesse et sport, éducation et santé)
- Compléments d'informations auprès des personnes ressources

#### De Juin à Septembre 2023 :

- Lancement des enquêtes dans les régions Nador et Casablanca
- Enquête exhaustive des CAPE
- Enquête exhaustive des centres de protection de l'enfance (CPE)
- Entretiens avec les responsables des services déconcentrés (entraide nationale, jeunesse et sport, éducation et santé)

### Résultats :

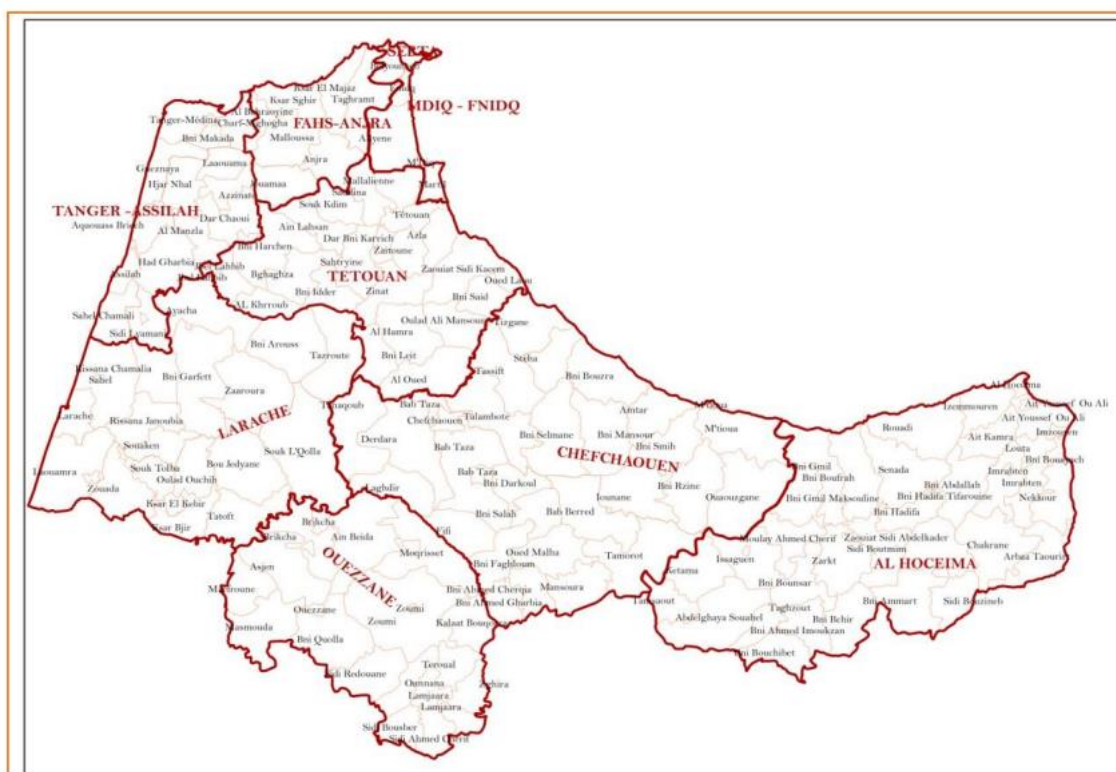
Annuaire élaboré et détaillé des acteurs de protection de l'enfance de chaque territoire enquêté.

Ce rapport est structuré comme suit :

- Description des DTIPEs et des CAPEs des trois territoires
- Données sur les acteurs de protection de l'enfance de chaque territoire
- Profils des enfants pris en charge identifiés
- Description des centres de protection de l'enfance
- Besoins de formations et accompagnement des acteurs

### IIIV. TERRITOIRES :

## A. TANGER-TÉTOUAN-AL HOCEIMA



#### 1. Présentation générale de la région

##### . Projections de la population de la région :

D'après les projections réalisées par le HCP, la population de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima s'accroîtrait, entre 2004 et 2030, à un taux annuel de 1,09%, dépassant légèrement celui relevé au niveau national (0,96% par an). Ce rythme mènera la population de la région à 4 215 906 habitants en 2030 et renforcera quelque peu son poids démographique par rapport au pays pour représenter 10,7% de la population nationale en 2030 contre 10,5% en



2014.

### **. Caractéristiques démographiques :**

La répartition de la population de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima selon le sexe dénote une légère prédominance des hommes qui constituent 50,7% de l'ensemble de la population. Autrement dit, on y compte près de 103 hommes pour 100 femmes, alors que la situation est différente au niveau national où prédomine le sexe féminin avec 99 hommes pour 100 femmes. Ce rapport de masculinité, qui permet de mesurer l'importance des effectifs des hommes par rapport à ceux des femmes, varie sensiblement selon le milieu de résidence, puisqu'il s'établit, au niveau régional, à 102 hommes pour 100 femmes en milieu urbain et 104 hommes pour 100 femmes en milieu rural. En ce qui concerne l'âge, l'examen de la répartition de la population selon les grands groupes d'âges permet de constater que 28,2% des habitants de la région ont moins de 15 ans, 63,4% de cette population ont un âge compris entre 15 et 59 ans et 8,4% sont âgés de 60 ans et plus.

En effet, si la connaissance de l'effectif de la population en âge d'activité (15-59 ans) est une donnée requise par les décideurs dans le domaine de l'emploi, il n'en demeure pas moins que la connaissance des effectifs de la population qualifiée de vulnérable est d'une grande importance pour les acteurs dans les domaines de l'éducation et de la santé et de la protection. Il s'agit en particulier de la population en âge préscolaire (5-6 ans) et scolaire (7-18 ans).

### **2. Dispositif Territorial intégré de protection de l'enfance (DTIPE) :**

Dans le cadre de la Politique Publique Intégrée de Protection de l'Enfance au Maroc (PPIPEM 2015-2025), et en application de la Circulaire du Chef du Gouvernement n°11/2019 relative à la territorialisation de la PPIPEM, un Dispositif Territorial Intégré de Protection de l'Enfance (DTIPE), a été mis en place en décembre 2019 à la préfecture de Tanger-Asilah comme préfecture pilote de la région, qui instaure des mesures visant à renforcer le système de la protection de l'enfance au niveau de la préfecture contre les différentes formes de vulnérabilité.

### **3. Acteurs de protection de l'enfance**

La pauvreté est devenue le fléau social contemporain puisqu'elle est à l'origine de



plusieurs autres fléaux tels la mendicité, le vagabondage ou la criminalité, ainsi que l'incapacité d'accéder aux services sociaux les plus fondamentaux.

Selon les résultats de l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages menée en 2013/2014, le taux de pauvreté multidimensionnelle est amené à 9,5% et le taux de pauvreté global à 11,1%. Dans ce cadre, et afin d'alléger les dépenses surtout aux ménages nécessiteux vivant sous le seuil de pauvreté, les Pouvoirs Publics s'emploient énergiquement à travers la mise en place de programmes à même de répondre aux besoins des populations défavorisées aussi bien en matière d'éducation que d'amélioration de leur niveau de vie.

Ainsi, sont instaurées plusieurs institutions sociales et éducatives qui sont censées constituer un appareil efficace pour la protection des catégories de la population connaissant des conditions de vie difficiles, comme la pauvreté, l'orphelinat, le troisième âge, le handicap ou le veuvage. Le département de l'Entraide Nationale mène différentes actions dans ses multiples institutions. Par le biais de ces unités, le programme assistance sociale vise la prévention et la protection des enfants victimes de toutes formes de violence (physique, verbale, psychique, sexuelle..), de maltraitance ou d'exploitation, en plus des enfants de la rue ou des enfants abandonnés.

#### **4. Centre d'Accompagnement et de Protection de l'Enfance (CAPE)**

Un centre d'accompagnement et de protection de l'enfance (CAPE) a été créé à Tanger le 18 décembre 2019 cofinancé par l'INDH et l'Entraide Nationale et géré par ce dernier.

Le CAPE de Tanger est situé à quartier « **Ben Dibane** », au milieu de quelques centres de prise en charge et de protection des enfants en situation de vulnérabilité.

Pour certains enfants en besoin de protection, notamment sociale, le besoin en question n'est pas acté par une procédure judiciaire. L'enfant peut alors bénéficier d'une protection via le CAPE. L'entrée via le CAPE vise à apporter une aide et un soutien à l'enfant qui vit une situation économique, sociale, éducative et familiale (conflits conjugaux ou entre parent et enfant), manque de communication, d'attention ou de soins, addictions diverses, qui met en danger sa dignité et son développement. Le point commun entre tous ces enfants protégés via une procédure administrative est que ces enfants bénéficient d'une mesure de protection qui leur est proposée, ainsi qu'à leurs parents – qui donnent en outre leur accord – par une évaluation et une orientation effectuée par l'autorité administrative, le CAPE.



En plus de l'aide apportée à l'enfant, elle offre également une aide aux parents qui éprouvent des difficultés pour accomplir leurs devoirs énumérés dans l'article 54 du Code de la famille, notamment : protection de la vie, de la santé, inscription à l'état civil, respect de l'identité, du nom et de la nationalité, filiation, garde, pension alimentaire, éducation et formation....

Les entités qui composent le CAPE sont :

- La cellule d'accompagnement personnalisé pour les enfants en danger, composée de deux équipes de travail : l'équipe d'évaluation de la situation de l'enfant et l'équipe d'orientation de l'enfant, ou autrement dit : Cellule d'accueil et d'évaluation et qui vise à identifier les besoins spécifiques de chaque enfant pour orienter les interventions à travers :
  - l'accueil des enfants en situation de vulnérabilité.
  - La réalisation d'une première évaluation de leur situation.
- La cellule d'accompagnement psychosociale : son objectif est d'assurer une réinsertion sociale durable et réduire les traumatismes à travers :
  - Fournir un soutien psychologique aux enfants.
  - Accompagner les familles pour les impliquer dans le processus de réhabilitation.
- Cellule de Suivi et Réinsertion : Il s'agit du suivi du parcours de l'enfant (intégrant le système d'information : SI), son objectif est de Garantir un suivi à long terme pour évaluer l'impact des interventions et prévenir les rechutes à travers :
  - Le suivi des enfants pris en charge.
  - Le mis en œuvre des programmes de réinsertion scolaire, professionnelle ou sociale.

Les ressources humaines du centre d'accompagnement et de protection de l'enfance de Tanger se composent de : une coordinatrice du centre et 2 assistantes sociales.

Seule l'équipe d'assistance sociale, qui relève de la cellule d'accompagnement personnalisé est opérationnelle.

A signaler que le CAPE, fait partie de comité provincial de protection de l'enfance.

Entre 2019 et 2023 le centre a accueilli plus de 500 Enfants dont la tranche d'âge majoritaire varie entre 11 à 18 ans, en provenance de Tanger et d'autres villes (Meknès, Fès, Kenitra, Ouazzane, Tétouan...).



Quant au système de référencement, le CAPE reçoit les enfants détectés grâce au signalement par les autorités judiciaires et lui à son tour va les référencer aux centres de protection d'enfance adéquats selon les situations, genre et âge pour une éventuelle prise en charge (hébergement, soins, appui psychologique...).

#### 5. Autres acteurs de protection de l'enfance et de prise en charge des enfants victimes de violences.

La protection des enfants en situation de rue s'effectue par le truchement, d'autres acteurs institutionnels de protection, notamment, les départements de la jeunesse, Education, Santé justice, le ministère de l'intérieur et la présidence publique. Ce système institutionnel de protection de l'enfance et de prise en charge, a pour rôle d'intervenir quand la sécurité et les droits de l'enfant sont compromis, et ce, en intervenant via une approche systémique, dans le cadre de mise en œuvre et déploiement des dispositifs territoriaux de protection de l'enfance et de lutte contre les violences.

Multiples formes de structures existent dans le territoire de Tanger afin de prendre en charge les enfants en situation de rue et/ou les enfants en processus migratoire : les centres de protection d'enfance gérés par les associations sont les plus fréquentés et qui font souvent voie de référence que ce soit par le CAPE ou par voie judiciaire sous l'ordre du procureur général du Roi/ procureur du roi ou à travers le juge des mineurs-es. La prise en charge est parfois partielle mais dans la majorité des centres elle est totale avec plusieurs services (hébergement, restauration, activités sportives...).

Sans oublier le rôle important des cellules et comité suivantes :

- Cellules de prise en charge des femmes et des enfants victimes de violences, au sein des tribunaux, de la police judiciaire, ainsi que de la gendarmerie royale (Présidence publique, police et gendarmerie royale), spécialisées dans la prise en charge judiciaires.
- Le comité régional, présidé par M. le procureur général du roi, et les comités locaux des tribunaux de Tanger, responsables de la coordination entre les acteurs concernés par le déploiement des dispositifs territoriaux de prise en charge des femmes et enfants victimes de violences (**Déclaration de Marrakech 2020**), ainsi



que de la protection des enfants en situation de vulnérabilité, ont pour objectif d'identifier les défis rencontrés, de chercher des solutions et de formuler des recommandations, tout en levant les contraintes liées aux processus de prise en charge et de protection des victimes de violences. Ces recommandations sont ensuite transmises au comité central de la présidence publique à Rabat afin de faciliter l'accès des victimes à la protection, aux services et aux droits, grâce à la réponse collective des acteurs étatiques et non étatiques. Les comités de la présidence publique veillent à garantir l'application et le respect de la loi concernant les violations et violences subies par les enfants, entravant ainsi leur droit à la justice sociale.

- Comité provincial de protection de l'enfance, présidé par M. Le gouverneur : Il s'agit d'un organisme exécutif, sous la coordination du ministère de l'Intérieur, chargé de garantir la mise en œuvre effective des politiques, stratégies, plans et dispositifs nationaux de protection de l'enfance. Son rôle consiste à superviser l'identification et la collecte des données statistiques sur les enfants sur le terrain, via l'Unité de Protection de l'Enfance (UPE), et à coordonner les efforts avec les différents acteurs concernés (étatiques et non étatiques). Le comité élabore des recommandations qu'il transmet au ministère de l'Intérieur à propos la mobilité des mineurs et leurs situations de risques et rédige des rapports destinés au comité national du gouvernement. L'objectif est de réduire les risques liés à la situation des enfants en rue ou en mobilité, tout en assurant leur intégration sociale (**CAPES-DTIPE**) à travers une prévention prioritaire et avancée (**Protocole de protection des enfants en situation de vulnérabilité**).

Le territoire de Tanger est marqué par deux centres d'accueil, d'hébergement et de prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité, de risques, enfants en situation de mobilité et de rue sans foyer :

Le centre d'insertion social ZYITEN des mineurs, géré par l'association ATTADAMON et le centre d'accueil et d'hébergement des mineurs en situation difficile, ce centre est considéré comme la 1<sup>er</sup> expérience pilote au Maroc, qui trace une prise en charge multi-acteurs et pluridisciplinaire des filles victimes de violences, et répond collectivement au



défis liés à leurs situations de risques et de violences. Le centre est géré par l'association AMNA pour la protection des femmes et enfants victimes de violences en partenariat avec la coordination de l'entraide nationale, la wilaya avec le soutien de différents acteurs étatiques et non étatiques concernés par l'intervention.

Ces centres vu à l'augmentation de besoin des enfants en situation de risques, dans la protection et la sécurité et vu aux manques d'autres structures spécialisés à Tanger, dans la prise en charge des mineures usagers-ères de drogues, ou mamans mineures célibataires, les deux centres ZIATEN et AMNA accueillent cette cible, et parfois ils accueillent les enfants et les filles en contact et conflits avec la loi aussi..

### **Caractéristiques sociodémographiques :**

Quant aux caractéristiques sociodémographiques des enfants pris en charge et en placement ; on trouve généralement des garçons entre 11 et 18 ans et quelque fois entre 3 et 11 ans. Avec une présence timide des filles entre 11 et 17 ans dans des centres d'urgence. Ces enfants que ce soit en situation de rue ou en processus migratoire proviennent des villes de Casablanca, Meknès, Fès et les communes et provinces limitrophes de la ville de Tanger.

Le temps moyen de séjour est fixé selon le statut du centre ; pour les centres d'urgence il est entre 15 jours et 3 mois. Les autres centres de protection pouvaient parfois prendre en charge l'enfant pour plus de 4 mois. Cela dépend du projet de vie de l'enfant.

Par rapport à la composition des ressources humaines existantes dans les dites structures, les profils varient entre assistants sociaux, psychologues, médecins et éducateurs, avec une prépondérance de ces derniers et des éducateurs de rue comme intervenants de première ligne chargés de détecter et signaler les enfants en situation de vulnérabilité et éventuellement de danger.

Caractéristiques socio-  
Démographiques des enfants

Composition ressources humaines

Préfecture/ province	Acteur de protection d'enfance	Date de création	statut	Capacité d'accueil	Type de prise en charge	Type de service	Temps moyen de séjour	3-10ans	11-18ans	provenance	Médecin	Ass. social	Educateur	Autres	Besoins en formation
Tanger	Association de solidarité d'œuvre charitable « centre de Ziaten »	2016	Association	126 Enfants	Totale	E2C Accompagnement psychosocial 3ème âge Formation professionnelle	Plus de 4 mois	Oui	Oui	Tanger Ouazzane Casabalnca Marrakech Fès Kénitra Ksar	1	5	12	3	Techniques de Communication avec l'enfant Outils d'intervention Montage de projet- Formation dans la réduction des risques et renforcement de compétence.
Tanger	Association AMNA pour la protection des femmes victimes de violence	2020	Association	28 Enfants	Totale	Hébergement d'urgence des filles victimes de violences, base- seuil, services d'assistance et d'accompagnement psycho-sanitaire et socio-juridique fixe et mobile. Soft Skills- Médiation familiale	1 à 3 mois- et plus jusqu'au leur réintégration	Non	Oui	Casabalnca Béni Mellal Meknes Salé khénifra	0	0	2	3	Montage de projet technique d'écoute, annexe pour répondre aux besoin des filles et séparer entre les différents catégories des profils- Renforcement de capacités dans la réduction des risques
Tanger	Association locale Raouabit Assadaka « Ferme pédagogique khemis anjra »	2010	Association	20 Enfants	Totale	Soutien scolaire Médiation familiale Sensibilisation aux dangers d'usage de drogue	Plus de 4 mois	Oui	Oui	Tanger Lkalaa Khemis Martil Fnideq	0	0	2	1	Aspects juridiques Droits et approche basée sur l'enfant
Tanger	Association Darna « Ferme pédagogique Darna »	2014	Association	25 Enfants	Totale	Insertion par l'activité économique Animation et Art de rue élevage et maraichage Accompagnement social	Plus de 4 mois	Non	Oui	Tanger Casabalnca Meknes Fès	1	0	2	1	Montage de projet Axe Juridique Entrepreneuriat sociale



Tanger	Aiced	2004	Association	60'	Totale	Education non formelle Insertion socio professionnelle ESS protection des droits des enfants, accompagnement et orientation et médiation familiale	Centre d'accueil et d'accompagnement social					0	1	7	4	Cadre légale et technique Suivi financier Manuel de procédure
Tanger	100% MAMAN	2006	Association	15 Enfants	Totale	Assistance médicale des femmes Appui psychologique Inscription Etat civil Sensibilisation	3 à 6 mois	Oui	Non	Tanger Meknes Fès		2	1	3	7	Aspects juridiques Techniques de Communication avec l'enfant politique migratoire
Tanger	AHSUD	2007	Association		Partielle 1/7 js	Intervention en faveur des enfants en situation de rue et /ou en processus migratoire usagers de drogue						0	4	14	5	Communication avec l'enfant Gestion de projet Techniques et outils d'intervention psychologiques
Tanger	crèche de Tanger	1987	Association	84 Enfants	Totale	Appui psychologique E2C Soins médicaux	Plus de 4 mois	Oui	Oui	Tanger Tétouan Martil Fnideq		2	3	5	6	Cadre légale et technique Gestion de projet Droits et approche basée sur l'enfant



# B.

# L'ORIENTAL

CARTE DE LA REGION DE L'ORIENTAL





## 1. Présentation générale de la région

La région de l'Oriental occupe une position géographique stratégique. Donnant sur l'Europe au Nord et jouxtant la frontière algérienne à l'Est, cette région est prédestinée à jouer le rôle de carrefour de communication et d'échanges maghrébins et européens et constituer un trait d'union entre l'Afrique et l'Europe. Elle est considérée, d'autre part, la porte du Maroc sur son environnement Maghrébine et la convoitise des migrants subsahariens voulant regagner la rive sud de l'Europe.

La région de l'Oriental s'étend sur 90130 km<sup>2</sup> soit 12,7% du territoire national. Elle est limitée au Nord par la Méditerranée, à l'Est et au Sud par l'Algérie, Au Sud -Ouest par la région du Draâ-Tafilalet et à l'Ouest par les régions de Fès-Meknès et de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Tout comme la plupart des régions du Royaume, la région de l'Oriental fait face aujourd'hui à de grands défis d'ordre économique, social et environnemental. Parmi ces défis on cite : la pression démographique sur les centres urbains aux dépens d'une baisse non négligeable de la population rurale. L'accroissement démographique de la population de la région, essentiellement urbain, est attribué, en plus de l'accroissement naturel de la population, à l'extension des périmètres urbains des grandes villes, à l'émergence de nouveaux centres urbains et aussi à la migration des ruraux vers les villes.

### Répartition de la population (en %) selon les grands groupes d'âges en 2014, 2020 et 2030

Tranche d'âge	RGPH 2014	Projections	
		2020	2030
<b>0 – 14</b>	26,5	23,9	19,6
<b>15 – 59</b>	63,3	62,7	61,1
<b>60 et plus</b>	10,2	13,4	19,3

Source : RGPH 2014 - HCP -

Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques - HCP -



Le taux de pauvreté monétaire dans la région de l'Oriental s'est établi en 2014 à 5,23% contre 4,85% au niveau national. Selon le milieu de résidence, force est de constater que la pauvreté monétaire touche beaucoup plus les habitants du rural que ceux de l'urbain, avec des taux de pauvreté de 9,56% et de 2,95% respectivement. La carte de la pauvreté monétaire de 2014 révèle aussi que 12,67% des personnes sont en situation de vulnérabilité dans la région contre 12,5% au niveau national. Les habitants du rural demeurent également les plus vulnérables à la pauvreté puisque 18,61% d'entre eux risquent de tomber dans la pauvreté contre seulement 9,53% pour leurs homologues urbains. En milieu urbain, la pauvreté est pratiquement éradiquée dans la province de Driouch et celle de Nador puisqu'elle touche moins d'une personne sur 100. Cependant elle demeure élevée dans la province de Guercif où elle touche 12,51% du total des habitants.

## 2. Acteurs de protection de l'enfance.

Parmi les orientations principales des établissements de l'Entraide Nationale figure la satisfaction des besoins de la population en situation de précarité : femmes, enfants, personnes âgées, en situation de handicap, et ce à travers la lutte contre l'analphabétisme, les campagnes de sensibilisation, la prise en charge des handicapés et la construction des centres d'initiation et de formation professionnelle. Dans ce cadre, le secteur gère au niveau de la région un ensemble d'établissements exerçant dans différents domaines en liaison avec la mission de cette institution nationale. Leur effectif s'élève à 376 centres dont le nombre de bénéficiaires a atteint 27907 personnes assistées par 1115 encadrants en 2019. Les plus importants établissements en termes de nombre de bénéficiaires sont les centres d'assistance sociale et ceux d'éducation 6-Entraide nationale 179 et de formation dont les effectifs des bénéficiaires se sont établis en 2019 à 7843 et 7021 respectivement.

**Etablissements de l'entraide nationale****- Année 2019 -**

	Nombre de centres	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'encadrants
<b>Centres d'Education et de Formation</b>	138	7 021	316
<b>Etablissements de Protection Sociale</b>	59	4 347	347
<b>Centres Dar Al Mouaten</b>	4	1 557	7
<b>Assistance Sociale</b>	42	7 843	58
<b>Jardins d'Enfants</b>	94	2 269	138
<b>Centres pour Handicapés</b>	25	2 256	153
<b>Centres de Formation Professionnelle</b>	3	591	14
<b>Espace d'alphabétisation</b>	33	2 023	82
<b>Région</b>	<b>398</b>	<b>27 907</b>	<b>1 115</b>

Source : HCP Monographie de la région de l'oriental- Janvier 2021

**3. Dispositif Territorial Intégré de protection de l'enfance(DTIPE)**

Le dispositif intégré de protection de l'enfance est dynamisé à Oujda, à travers le Comité Provincial de Protection de l'Enfance et le CAPE, mais n'est pas encore actif au niveau de la province de Nador. Le comité d'Oujda a été mis en place dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de protection de l'enfance, conformément à la loi n° 14-03 relative à la protection de l'enfance. Cette loi stipule la création de comités provinciaux au niveau local pour coordonner et mettre en œuvre les actions de protection de l'enfance. Ces comités sont créés par un décret gouvernemental, qui précise leur fonctionnement, leurs missions et leurs attributions. Ils sont constitués de différents acteurs, y compris des représentants du gouvernement, des autorités locales et des acteurs de la société civile, afin de répondre aux besoins des enfants en situation de vulnérabilité et de promouvoir leur bien-être.

Le Comité Provincial de Protection de l'Enfance à Nador n'est pas encore créé, malgré le lancement du CAPE en 2024.



#### 4. Centre d'Accompagnement et de Protection de l'Enfance(CAPE)

Depuis 2024, le CAPE de Nador est devenu un outil fonctionnel, offrant ses services en collaboration avec la société civile concernée. Cet outil facilite l'accompagnement des enfants dans l'accès à leurs droits et services, notamment les services administratifs (extraits de naissance, médiation inter-régionale, organisation de campagnes nationales et d'ateliers de sensibilisation, etc.).

À Nador, les filles victimes de violences sont accompagnées par la police judiciaire, sous l'ordre du procureur du Roi, vers l'Espace Multifonctionnel pour les Femmes (EMF), un pôle d'accueil et d'hébergement de femmes victimes de violences géré par la Fondation Arrahma pour le Développement Social. Quant aux enfants, ils sont pris en charge par l'association BASSMA au centre d'accueil et d'hébergement social des mineurs en situation de rue et de vulnérabilité, situé à la municipalité d'Arouit. Parfois, ces enfants arrivent de manière autonome, malgré la distance qui sépare Nador du centre social AL BASSMA, les arrestations de la police et les déplacements forcés.

Ces actions de référencement et d'accompagnement et assistance sociale sont réalisées en étroite collaboration avec l'Entraide Nationale, le CAPE, et les associations concernées : ASTICUDE-ALBASSMA-RdR Nador et Fondation ARRAHMA-

Depuis plusieurs années, la société civile de la région de l'Oriental, en coopération avec l'Entraide Nationale, joue un rôle déterminant dans la protection de l'enfance. Malgré l'absence de centres d'accueil et de protection de l'enfance (CAPE) ces acteurs ont su mettre en œuvre des initiatives concrètes pour répondre aux besoins urgents des enfants en situation de vulnérabilité.

Cette coopération solide et durable s'est traduite par des partenariats et différents actions de collaboration avec l'Entraide Nationale. Cependant, les CAPES font face à plusieurs contraintes limitant leur capacité d'action. L'une des principales difficultés rencontrées par les CAPE de Nador et d'Oujda réside dans l'insuffisance des ressources humaines. En effet, les effectifs limités ne permettent pas de répondre de manière optimale à la demande croissante d'hébergement, de soutien psychosocial et d'accompagnement éducatif des mineurs en situation de mobilité, de risque et de vulnérabilité.

L'un des atouts majeurs de la société civile réside dans son expertise et l'expérience accumulée au fil des années. Les organisations de la société civile ont acquis une connaissance approfondie des réalités locales et des besoins spécifiques des enfants en danger. Leur flexibilité, leur proximité avec les communautés et leur capacité à mobiliser des ressources supplémentaires font d'elles des partenaires précieux pour les CAPE. Elles comblent, en partie, le manque de ressources humaines et techniques, tout en apportant des solutions innovantes et adaptées aux défis spécifiques de la protection de l'enfance.

Grâce à cette collaboration, la société civile joue un rôle complémentaire et essentiel, renforçant les efforts des CAPE de Nador et d'Oujda. Elle permet ainsi d'offrir une protection renforcée aux enfants vulnérables, malgré les contraintes structurelles. Cette synergie



représente un modèle de coopération efficace pour la protection de l'enfance, en dépit des défis rencontrés.

### **a. Centres de protection d'enfance**

La principale caractéristique socio démographique dans la ville de Nador est que les enfants pris en charge dans les centres identifiés et enquêtés sont en totalité des garçons. Les capacités d'accueil de ces centres varient entre 20 et 70 places. En réalité certains de ces centres sont en surcharge. Le ratio éducateur/Nbr précis d'enfants n'est pas respecté, parfois on se trouve avec 1 éducateur/ 40 Enfants. A cela s'ajoute plusieurs autres limites ; absence de personnel qualifié (assistant(e) sociale) , manque Totale du personnel de santé (psychologues et médecins) dans la majorité des cas les centres réfèrent les enfants soit pour l'établissement de soins de santé primaire (ESSP) les plus proches soit carrément pour le centre hospitalier provincial (CHP).

### **b. Caractéristiques sociodémographiques des enfants**

Les enfants en situation de rue à Nador sont des enfants en processus migratoire dont l'âge varie entre 11 et 18 ans dans la plupart des cas. Pour ces enfants, la ville de Nador constitue une ville portuaire limitrophe à l'enclave de Melilia. Des filles et des garçons se trouvent sans abris dans les rues de la ville. Leur principale source économique revient de la mendicité ainsi que des petits boulots de temps à l'autre. Ils proviennent des autres villes de la région de l'Oriental (Oujda, Berkane, figuig...) et quelques autres villes des autres régions (Fès, Meknès...)



Préfecture / province	Acteur de protection d'enfance	Date de création	Statut	Capacité d'accueil	Type de prise en charge	Type de service	Caractéristique socio-démographiques			Composition RF				Besoin en formation	
							Temps moyen de séjour	3-11 ans	12-18 ans	Provenance	Médecin	Assistant social	Educateur		Autre
Nador	Centre de protection de l'enfance	1972	CPE	72 Enfants	Total	Animation sportive, Encadrement, Orientation et suivi, Sensibilisation aux dangers de drogues	1 à 3 mois	Non	Oui	Nador, Berkane, Houceima, Oujda, Fès, Meknès	0	1	2	1	<i>Pas de Besoin</i>
Nador	Association BASSMA/ Complexe social Aroui	2009	CPE	40 Enfants	Partielle	Hébergement d'urgence, Education Non formelle, Formation Professionnelle, Soutien scolaire	15 jours	Non	Oui	Nador	0	0	3	2	<i>Cadre légal et juridique, Outils d'intervention auprès des enfants</i>
Nador et ses régions	Association Asticude	1999	Association	200	-	ENAS, Cours de langue darija des enfants étrangers, E2C+école 2ème chance	-	-	-	-	0	0	2	3	<i>Techniques de montage de projet, Outils d'intervention avec l'enfant</i>
Nador	Délégation diocésaine des migrations DDM Nador	2009	Œuvre de l'Eglise Catholique	-	Partielle	Prise en charge partielle, Insertion professionnelle et soutien humaine	15 jours	Oui	Oui	Nador	0	0	1	4	<i>Coaching de développement personnel, Outils d'animation sociale, Cadre juridique</i>



Nador	Santé: Cellule PENFVV	2020	Unité de MS	-	-	Assistance socio-sanitaire		Oui	Oui	Nador	oui	oui	no	<i>Ref compétence matière lois de protection de l'enfance et procédure judiciaire et dans les valeurs droits</i>
Nador	Tribunaux: Cellules et comités PENFVV+	2020	PP	-	-	Prise en charge juridique		Oui	Oui	Nador	no	oui	no	<i>Renforcement de la coordination et de dialogue avec les différents intervenants</i>
Régions de Nador	Gendarmerie Royale: Cellule PENFVV	2020	Cellule PENVV	-	-	Prise en charge juridique		Oui	Oui	Nador	no	oui	no	<i>Approche d'intervention</i>
Nador	Police: Cellule PENFVV	2020	Cellule PENVV	-	-	Prise en charge juridique		Oui	Oui	Nador	no	oui	no	<i>Approche d'intervention</i>
Nador	Province: CPPENF	2020	Cellule PENVV	-	-	Intervention mobile sécuritaire		Oui	Oui	Nador	no	no	no	oui





### **Acteurs de la société civile :**

1. Association Aljil Aljadid – Impliquée dans l’accompagnement des enfants et jeunes en situation de vulnérabilité, notamment les enfants réfugiés et migrants.
2. Association Al Yasmine pour la protection de l’enfance – Œuvrant dans la protection et l’accompagnement des enfants en difficulté.
3. Association Amane – Engagée dans l’amélioration de l’accès à la santé et à la protection des enfants victimes de violences.
4. Le Conseil national des droits de l’Homme (CNDH) – Commission régionale de l’Oriental – Suivi et protection des droits des enfants au niveau régional.
5. Association albasma : qui gère le centre d’hébergement provisoire et partenaire dans le cadre du comité rassif,
6. Association Thissaghness pour la Culture et le Développement Asticide : membre du comité RASSIF et gère l’école deuxième chance (et parfois les apptements d’urgence des mamans migrants enceintes)
7. Fondation ARRAHMA, pour le développement social : Gère l’hebergement d’urgence des femmes et filles victimes de violences et l’espace multifonctionnel pour les femmes à Nador (EMF)
8. Délégation diocésaine des migrations DDM Nador (il faut corriger le nom) : Gère l’hébergement des mamans migrantes enceintes et l’hébergement d’urgence des migrants subsahariens.
9. Direction provinciale de la protection civile ;
10. Conseil régionale de l’Oriental ;
11. Communes de la provinces Nador ;
12. District Provincial de la Sûreté Nationale de Nador : Cellule de prise en charge de femmes victimes de violences, plus services des mineures, plus services des affaires étrangères.
13. Gendarmerie royale : Cellule de prise en charge de femmes et enfants victimes de violences+ brigade des mineurs

### **Institutions publiques :**

1. Délégation provinciale de l’Entraide Nationale;
2. Coordination régionale de l’Entraide nationale,
3. Coordination régionale du Ministère de la Solidarité, de l’Insertion Sociale et de la Famille;
4. Tribunal cour d’appel et 1er instance à Nador : Présidence publiques : Cellules régionales et locales de prise en charge des femmes et enfants victimes de violences : Interviennent dans les affaires liées à la prise en charge des victimes et



leur référencement au centres nécessaires existants. Aussi elles interviennent dans l'adoption (Kafala) et la protection des enfants victimes de violences et de traite, et tout enfant en situation de danger, de risques en général+ services de la justice : juges des mineurs.

5. Direction régionale du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à Oujda ;
6. Délégation provinciale de la santé et de la protection sociale
7. Délégation provinciale de l'Éducation national, du préscolaire et des sports ;
8. Académie régionale de l'éducation et de la formation à Oujda
9. Forces de sécurité (Sûreté nationale et Gendarmerie royale);
10. OFPPT, office de la formation professionnelle et de la promotion du travail
11. CMC Oriental, cité des métiers et des compétences à Nador

## C.

## CASABLANCA-SETTAT





## 1. Présentation générale de la région

La préfecture de Casablanca s'étend sur une superficie estimée à 216,56 Km<sup>2</sup>, soit près de 1,1% de la superficie totale de la région de Casablanca Settat. Cette préfecture concentre 49% de la population régionale. Elle est caractérisée par sa densité élevée avec plus de 15 500 habitants/km<sup>2</sup> contre 48 au niveau national.

### Caractéristiques démographiques :

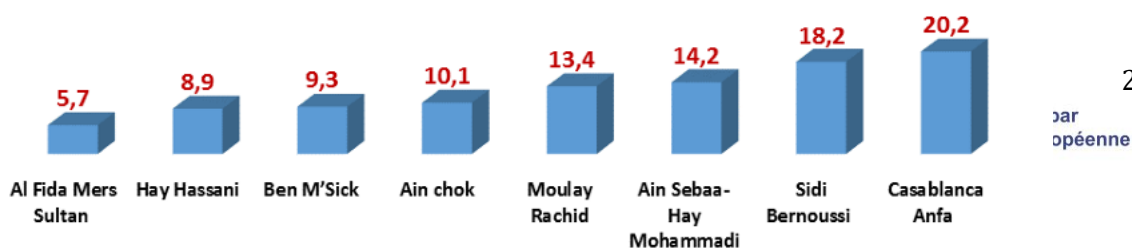
En 2014, la population de la préfecture de Casablanca est composée de 49,3% d'hommes et 50,7% de femmes. C'est une population essentiellement jeune. En effet, 23,5% de la population ont moins de 15 ans et plus de la moitié ne dépasse pas les 35 ans.

La proportion des personnes de 3ème âge (60 ans et plus) est passée de 8,3% à 10,7% entre 2004 et 2014. En revanche, le nombre moyen d'enfants par femme est caractérisé par une stabilité évaluée à 1,8 entre 2004 et 2014. Environ 6,6% des personnes âgées de 15 ans et plus sont en situation de désunion soit par veuvage soit par divorce.

### Infrastructures sociales :

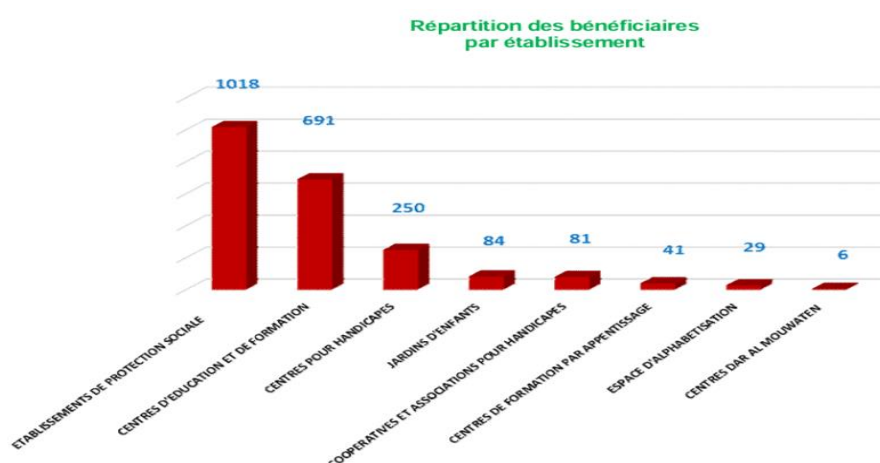
Le secteur de l'entraide nationale dispose d'une infrastructure diversifiée dans la préfecture de Casablanca. Il s'agit de 247 centres sociaux actifs en 2016, englobant notamment les établissements suivants : Ä Centres d'éducation et de formation; Ä Etablissements d'assistance sociale; Ä Centres de formation par apprentissage; Ä Etablissements de protection sociale; Ä Centres des personnes en situation d'handicap; Ä Espace d'alphabétisation; Ä Jardins d'enfants; Ä Centre de Dar al Mouwaten. La répartition intra préfecture des centres sociaux montre que 20,2% de ces centres se concentrent dans la préfecture d'arrondissements de Casablanca Anfa contre 5,7% seulement au niveau de la préfecture d'arrondissements Al Fida Mers Sultan.

Répartition des centres sociaux par préfecture  
d'arrondissements



Source : HCP Monographie de la préfecture de Casablanca- décembre 2018

La répartition des bénéficiaires selon la catégorie visée en 2016, montre que la discipline «Education et formation» occupe la première place avec 11 803 bénéficiaires (55,4%). La préfecture de Casablanca est dotée en 2016 de 27 jardins d'enfants destinés aux enfants en situation difficile, issus des couches défavorisées. En parallèle, environ 1 497 enfants ont bénéficié des services de ces jardins



Source : HCP Monographie de la préfecture de Casablanca- décembre 2018

## 2. Dispositif Territorial intégré de protection de l'enfance (DTIPE)

Afin d'accroître la présence des acteurs locaux chargés de protection de l'enfance contre toutes les formes de violence, d'abus, d'exploitation et de négligence à Casablanca, un Dispositif Territorial Intégré de protection de l'enfance (DTIPE) a été installé en 2019. Ces services vont de l'aide aux enfants abandonnés au suivi médical et psychologique, en passant par la médiation familiale, la réinsertion scolaire, l'aide sociale, l'aide administrative pour la délivrance de documents et d'autres services liés à la protection de l'enfance.

## 3. Centre d'Accompagnement et de Protection de l'Enfance (CAPE)

Dans le cadre de la Politique Publique Intégrée de Protection de l'Enfance au Maroc (PPIPEM 2015-2025), de la charte nationale en faveur de l'enfance et de l'application de la Circulaire du Chef du Gouvernement n°11/2019 relative à la territorialisation de



la PPIPEM, le ministère de solidarité, de l'insertion sociale et de la Famille a créé plusieurs centres d'accompagnement et de protection de l'enfance (CAPE) à Casablanca dont le CAPE de ANFA, inauguré dernièrement en Avril 2023, et celui de Bernoussi.

Dans les autres préfectures de Casa, ou on ne trouve pas encore de CAPE, il y a des unités de protection de l'enfance, à priori des cellules chargées de protection de l'enfance au sein des délégations de l'entraide nationale.

Le CAPE de la préfecture d'ANFA et de la préfecture de Bernoussi présente des services d'écoute, d'orientation, d'accompagnement, d'assistance médicale, d'enregistrement dans l'état civil, et de la médiation.

Ils accusent un manque accru en termes de ressources humaines ce qui entrave partiellement leurs actions administratives et ne permet pas aux entités et équipes du CAPE de remplir pleinement leurs tâches et missions qui leur incombent.

S'agissant du système de référencement, les CAPEs reçoivent les enfants détectés grâce au signalement par les autorités judiciaires et procède aux transferts vers les centres de protection d'enfance, Dar al Atfal, Samu social, unités de protection d'enfance de Casablanca.



## Casablanca-Settat

### 3. Acteurs de protection d'enfance à Casablanca

Préfecture / province	Acteur de protection d'enfance	Date de création	Statut	capacité d'accueil	Type de prise en charge	Type de service	Temps moyen de séjour	Caractéristiques socio- déographiques des enfants			Composition ressources humaines				
								3-11 ans	11 - 18 ans	provenance	Médecin	Ass social	Éducateur	Autre	Besoin en formation
Casablanca	SAMU social	2005	CPE	32 Enfants	Totale	Intervention dans la rue Prise en charge Sensibilisation aux dangers des drogues Aide sociale	1 à 3 mois	oui	oui	Casablanca Meknès	2	1	12	4	Assistance juridique Communication avec l'enfant Écoute active
Casablanca	Dar ATFAL sidi bernoussi	1986	CPE	250 Enfants	Totale	Insertion sociale Soutien scolaire Développement des compétences Soft skills	Plus de 4 mois	Non	oui	Casablanca	0	1	21	1	Procédure juridique Coaching de développement personnel Soft Skills Techniques de communication Montage de projet
Casablanca	Unité de protection de l'enfance	2006	UPE	50 Enfants	Partielle	Promotion des droits des enfants Parenté positive Médiation familiale Réduction des actes de violence	15 jours	Oui	oui	Casablanca	0	1	0	1	Outils d'écoute Digitalisation sociale Montage de projet Techniques de communication
Casablanca	Ligue Marocaine de protection de l'enfance	1954	Association	100 Enfants	Totale	Réinsertion sociale Plaidoyer " KAFALA" Expertise juridique Prise en charge	1 à 3 mois	Oui	oui	Casablanca Meknes Fès	0	1	15	1	Accompagnement pédagogique des enfants Techniques de gestion de projet Digitalisation Animation sociale
Casablanca	Bayti	1995	Association	64 Enfants	Totale	Accompagnement des parents Formation et expertise Plaidoyer Prise en charge	2 à 3 mois	Oui	oui	Casablanca	0	1	11	3	Techniques de communication avec l'enfant Coaching personnel gestion de projet Aspects juridiques



## **Les acteurs de Casablanca** : Référence, CARTE DES SERVICES POUR LA RÉINSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DES JEUNES EN SITUATION VULNÉRABLE SUR LES VILLES DE CASABLANCA ET RABAT

### **Acteurs institutionnels** :

- **TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE CASABLANCA** :

Cellule de prise en charge des femmes et enfants victimes de violence.

Il dispose d'une cellule d'accueil et d'écoute pour les victimes de violence et facilite l'accès à la justice.

- **DISTRICT POLICE AIN CHOQ (BRIGADE DES MINEURS)** : Il dispose d'un service d'accueil et d'écoute des victimes de violence qui peut être adressée directement aux bénéficiaires. Le service établit des procès-verbaux (PV) suite à l'écoute des victimes de violence, active les procédures de transmission du PV au parquet et mène l'enquête préliminaire

- **DISTRICT DE POLICE AIN SEBAA HAY MOHAMMEDI (BRIGADE DES MINEURS)** : Il dispose d'un service d'accueil et d'écoute des victimes de violence qui peut être adressé directement aux bénéficiaires. Le service établit des procès-verbaux (PV) suite à l'écoute des victimes de violence, active les procédures de transmission du PV au parquet, mène l'enquête préliminaire et recherche les preuves de l'acte de violence.



- **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE IBN ROCHD** : Le centre Hospitalier Ibn Rochd est un centre hospitalier public qui prend en charge les soins pour les malades et des disciplines spécifiques comme La brûlologie, la neurologie, la transplantation rénale, la médecine
- **HÔPITAL MÈRE-ENFANT ABDERRAHIM HAROUCHI** : L'hôpital Mère-Enfant Abderrahim Harouchi (HME-AH) est un établissement hospitalier relevant du Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd. Il offre des prestations médicales et chirurgicales.
- **HÔPITAL 20 AOÛT** : L'Hôpital 20 Août est un établissement public qui a pour mission principale, en plus de celles de la formation et de la recherche, la prise en charge des pathologies d'Ophthalmologie, d'ORL, de Chirurgie Maxillo-faciale, de Pneumologie - Phtisiologie, et d'Hématologie - Oncologie Pédiatrique
- **CENTRE DE CONSULTATION ET DE TRAITEMENT DENTAIRE IBN ROCHD** : Le Centre de Consultations et de Traitements Dentaires de Casablanca (CCTD) est un établissement public qui dispense des soins médicaux et chirurgicaux et dispose d'un plateau médico-technique multidisciplinaire.





- **UNITÉS DE PRISE EN CHARGE DES FEMMES ET ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE AUPRÈS DES HÔPITAUX :** L'unité de prise en charge des femmes et enfants victimes de la violence dans l'hôpital, est une unité qui se charge de l'accueil, de faire l'écoute et de l'assistance médical, psychologique et sociale la victime. Ainsi, de l'orientation au besoin ou à la demande de la victime vers l'autorité compétence, et de l'accompagnement de la victime au sein de l'institution hospitalière afin de lui faciliter les démarches administratives et la diriger vers des institutions partenaires pour la prendre en charge

#### **Plus les Unités suivantes :**

- UNITÉ DE PRISE EN CHARGE DES FEMMES ET ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE - HÔPITAL MOULAY YOUSSEF
- UNITÉ DE PRISE EN CHARGE DES FEMMES ET ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE - HÔPITAL PRINCE HÉRITIER MOULAY EL HASSAN
- UNITÉ DE PRISE EN CHARGE DES FEMMES ET ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE - HÔPITAL EL HASSANI



- UNITÉ DE PRISE EN CHARGE DES FEMMES ET ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE - HÔPITAL MOHAMED BOUAFI
- UNITÉ DE PRISE EN CHARGE DES FEMMES ET ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE - HÔPITAL BEN M'SIK
- UNITÉ DE PRISE EN CHARGE DES FEMMES ET ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE - HÔPITAL MOULAY RACHID
- UNITÉ DE PRISE EN CHARGE DES FEMMES ET ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE - HÔPITAL MOHAMMED V
- UNITÉ DE PRISE EN CHARGE DES FEMMES ET ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE - HÔPITAL AL MANSOUR
- UNITÉ DE PRISE EN CHARGE DES FEMMES ET ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE - HÔPITAL PROVINCIAL MEDIOUNA
- UNITÉ DE PRISE EN CHARGE DES FEMMES ET ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE - HÔPITAL MOULAY ABDELLAH
- CENTRE DE SANTÉ MERS SULTAN : Le Centre de santé est un établissement de soins de santé primaires
- CENTRE DE SANTÉ DAKHLA : Centre de santé Dakhla est un établissement de soins de santé primaires.
- CENTRE LISSASFA : Centre Lissasfa est un établissement de soins de santé primaires.
- CENTRE DE SANTÉ NASSIM : Centre de santé est un établissement de soins de santé primaires



- CENTRE DE SANTÉ LA VILLETTE : Centre de santé la villette est un établissement de soins de santé primaires.
- CENTRE DE SANTÉ KOUDIAT : Centre de santé Koudiat est un établissement de soins de santé primaires
- CENTRE DE SANTÉ RIAD : Centre de santé Riad est un établissement de soins de santé primaires
- CENTRE DE SANTÉ MOULAY CHERIF : Centre de santé Moulay Cherif est un établissement de soins de santé primaires
- CENTRE DE SANTÉ URBAIN BADRE : Centre de santé Badre est un établissement de soins de santé primaires.
- CENTRE DE SANTÉ SIDI BERNOUSSI : Centre de santé Sidi Bernoussi est un établissement de soins de santé primaires.
- CENTRE DE SANTÉ DERB GHALLEF : Centre de santé Derb Ghallef est un établissement de soins de santé primaires.
- CENTRE DE SANTÉ D'ELHANK : Centre de santé d'Elhank est un établissement de soins de santé primaires.
- 
- CENTRE DE SANTÉ URBAIN MOULAY YOUSSEF : Centre Moulay Youssef est un établissement de soins de santé primaires.
- CENTRE DE SANTÉ LA GARE : Centre de santé la Gare est un établissement de soins de santé primaires.



- CENTRE DE SANTÉ ROCHE NOIR :Centre de santé Roche Noir est un établissement de soins de santé primaires
- CENTRE DE SANTÉ MOULAY RACHID 2 :Centre de santé Moulay Rachid 2 est un établissement de soins de santé primaires.
- L'OFFICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA PROMOTION DU TRAVAIL (OFPPT)
- L'Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail est un organisme public marocain qui propose des formations courtes et pratiques permettant aux jeunes de mieux s'intégrer dans le marché du travail.
- AAT MOSQUÉE HASSAN II
- Académie des Arts Traditionnels de la Mosquée Hassan II Casablanca - OFPPT Casablanca
- CENTRE D'ACCUEIL CASABLANCA
- Centre d'Accueil Casablanca- OFPPT Casablanca
- CFA SIDI MOUMEN
- Centre de Formation Sidi Moumen - OFPPT Casablanca
- CQP AIN CHOCK D'APPRENTISSAGE
- Niveau d'admission : Niveau Baccaauréat, 3ème année secondaire collégiale
- CQP DERB EL KABIR : Centre de Qualification Professionnelle avec ateliers et instituts
- 
- CQP ESSAFA : Centre de Qualification Professionnelle Essafa Casablanca - OFPPT Casablanca





- CQP ZONE INDUSTRIELLE MOULAY RACHID : Centre de Qualification Professionnelle Zone industrielle Moulay Rachid - OFPPT Casablanca
- CREA CASABLANCA : Centre de Recherche et d'Engineering de l'Automobile
- CENTRE MIXTE CASABLANCA : Centre Mixte de Formation Professionnelle Lalla Aicha Casablanca – Casablanca
- IFT BEN M'SIK : Institut de Formation de Textile Ben M'sik Casablanca - OFPPT Casablanca
- ITA AIN CHOK INARA : Institut de Technologie Appliquée Ain Chok Inara - OFPPT Casablanca
- ITA HAY MOHAMMADI : Institut de Technologie Appliquée Hay Mohammadi - OFPPT Casablanca
- ITA MOULAY RACHID BEN M'SIK : Institut de Technologie Appliquée Moulay Rachid Ben M'sik OFPPT Casablanca
- ITH CASABLANCA : Institut des Techniques d'Habillement Casablanca - OFPPT Casablanca
- ISMTR CASABLANCA : Institut Spécialisé dans les Métiers de Transport Routier Casablanca-OFPPT Casablanca
- ISFIM CASABLANCA : Institut Spécialisé de Formation de l'Industrie Meunière Casablanca-OFPPT Casablanca
- ISTA NTIC SIDI MAAROUF : Institut Spécialisé de Technologie Appliquée Ntic Sidi Maarouf Casablanca-OFPPT Casablanca
- ISTA BEN M'SIK : Institut Spécialisé de Technologie Appliquée Ben M'sik Casablanca
- ISTA CONFECTION SIDI MAAROUF : Institut Spécialisé de Technologie Appliquée de Confection Sidi Maarouf Casablanca - OFPPT Casablanca



- ISTA GESTION SIDI MOUMEN : Institut Spécialisé de Technologie Appliquée de Gestion Sidi Moumen Casablanca – OFPPT Casablanca
- ISTA EL HANK : Institut Spécialisé de Technologie Apliquée El Hank Casablanca - OFPPT Casablanca
- ISTA GM MAARIF : Institut Spécialisé de Technologie Appliquée Génie Mécanique Casablanca - OFPPT Casablanca
- ISTA HAY HASSANI 1 : Institut Spécialisé de Technologie Appliquée Hay Hassani 1 Casablanca - OFPPT Casablanca
- ANAPEC BERNOUSSI
- ANAPEC ZELLAQA
- ANAPEC BEN MSIK
- ANAPEC MOHAMMEDIA
- ANAPEC MADIOUNA
- CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES DU MAROC (CGEM)
- ENTRAIDE NATIONALE : L'Entraide Nationale a pour mission d'apporter toute forme d'aide et d'assistance aux populations et de concourir à la promotion familiale et sociale. Dans ses centres de formation, elle propose de l'éducation et de la formation
- Informelle pour toute personne en situation de vulnérabilité.



## DÉLÉGATION MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET SPORT

Délégation Ministère de la jeunesse et sport est le bureau de représentation du Ministère sur la ville de Casablanca, responsable de l'élaboration et de la mise en oeuvre de la politique gouvernementale dans le domaine de la jeunesse et des sports, de la protection de l'enfance et de la promotion féminine.

### **Acteurs de la société civile :**

- **SAMU SOCIAL CASABLANCA** : Association qui oeuvre dans le domaine de l'aide d'urgence, au profit des personnes sans abri, y compris les jeunes vulnérables. A travers ses ambulances, transporte les personnes en situation de rue au centre d'accueil pour leur offrir des vêtements propres, leur proposer un repas chaud, et les examiner par les médecins bénévoles du Samu.
- **ASSOCIATION BAYTI** : L'association Bayti oeuvre dans le domaine de l'enfance et des jeunes en situation difficile en leur assurant des services de réhabilitation psychosociale, réinsertion scolaire et familiale, la formation et l'insertion professionnelle.
- **ASSOCIATION L'HEURE JOYEUSE** : L'association l'Heure Joyeuse, à travers son centre de formation par apprentissage, assure un service de développement personnel, d'accueil, d'écoute, d'orientation, d'insertion et de formation professionnelle.
- **ASSOCIATION RELAIS PRISON-SOCIÉTÉ** : Relais Prison-Société est une association à but non-lucratif qui oeuvre depuis 2005 pour la réinsertion des détenu-e-s en fin de peine et en sortie en les appuyant avec des services d'aide et pour favoriser leur réinsertion sociale et professionnelle.
- **CENTRE DE LA 2ÈME CHANCE DE L'ASSOCIATION ALJISR** : Le centre offre un service d'orientation scolaire, formation et insertion ainsi que l'écoute et le soutien dans l'apprentissage des langues aux jeunes de 15 à 30 ans en grande difficulté.
- **ASSOCIATION INITIATIVE URBAINE** : L'Association Initiative Urbaine offre l'orientation, l'accompagnement, l'insertion professionnelle et des cours de langues aux jeunes à travers son Centre de Langues et de Communication. Ce dernier propose différentes activités scolaires et parascolaires pour enfants, jeunes et adultes à savoir: cours de langues, soutien scolaire, alphabétisation, informatique et éducation non formelle.

L'intervention sociale pour ces enfants en situation de rue à Casablanca est à l'origine de plusieurs acteurs institutionnels et associatifs ; Centre de Protection d'Enfance (CPE), Unité de Protection d'Enfance (UPE), Dar Atfal, Ligue Marocaine Pour la Protection d'Enfance (LMPE), SAMU social et bien d'autres acteurs institutionnels (entraide nationale, jeunesse et sport, éducation, santé et tribunal).

La prise en charge est globalement totale avec de multiples services aux profits des enfants en situation de rue (restauration, hébergement, activités sportives, éducation non formelle...).

La capacité d'accueil se situe entre 30 et 250 selon le CPE. Dar ATFAL sidi Bernoussi est le centre de protection d'enfance avec la grande capacité d'accueil presque 250 enfants dont



l'âge varie entre 11 et 18 ans. Des enfants garçons et filles issues de milieu différents (Casablanca et périphéries, Meknès et Fès).

Le temps moyen de séjour est fixé selon le statut du centre ; pour les centres d'urgence il est entre 15 jours et 3 mois. Les autres centres de protection pouvaient parfois prendre en charge l'enfant pour plus de 4 mois, cela en fonction du projet de vie convenu avec l'enfant.

Par rapport à la composition des ressources humaines existantes dans lesdites structures ; les profils varient entre éducateurs, assistants sociaux, psychologues et même parfois des intervenants en première ligne (éducateurs de rue), mais un constat reste le même partout dans toutes les structures enquêtées ; c'est le faible taux d'encadrement et le manque de ressources humaines qualifiées, spécialisées et suffisantes.



## D . CONCLUSION

Les enfants représentent aujourd’hui environ 31% de la population totale. Ce pourcentage est amené à se réduire dans les années à venir, comme conséquence de la transition démographique du pays. Cette transition démographique place le Maroc dans une « fenêtre d’opportunité », en favorisant les retombés d’un premier dividende démographique : le nombre de personnes en âge de travailler dépasse celui de personnes dépendantes, ce qui peut favoriser le développement socio-économique du pays.

Le processus de croissance économique observé au Maroc depuis les années 2000 a favorisé les progrès réalisés en termes de réduction de la pauvreté sous toutes ses formes et l’investissement dans des politiques à caractère social, notamment des mesures clés dans les domaines touchant les droits des enfants (notamment la santé et l’éducation). Cependant, le pays se caractérise toujours par de fortes inégalités sociales, qui peuvent miner ses perspectives de développement humain et de réalisation des droits des enfants. La quasi-stagnation de l’indice de Gini depuis 1998, les fortes disparités spatiales et les inégalités de genre sont autant de risques qui planent sur le développement et la cohésion sociale.

Les enfants grandissent dans un contexte d’inégalités sociales, qui joue sur les relations au sein de la famille, notamment entre parents et enfants. Ainsi, depuis 2015, malgré les progrès consécutifs, à la promulgation de lois et de politiques favorables aux droits sociaux et aux droits des enfants, les politiques de protection sociale restent insuffisantes pour permettre aux familles l’épanouissement nécessaire au développement de leurs enfants. Le Maroc avance, mais à plusieurs vitesses, comme en témoignent les différents niveaux de réalisation des droits des enfants en fonction du quintile de richesse de la famille, du milieu de résidence et du genre.

Ce rapport « annuaire » est conçu comme outil de recensement des acteurs impliqués dans la protection de l’enfance au niveau des territoires de Tanger, Casablanca et Nador. Ce travail de terrain, se veut le plus précis possible, constitue un référentiel qui reste sujet d’amélioration et mise à jour éventuelle.



Ce « annuaire » permettra aux partenaires d'identifier les acteurs, d'obtenir un inventaire exhaustif de leurs actions, leur impact local auprès des groupes cibles, et d'obtenir une photographie des ressources existantes et actives dans chacune des trois territoires.

L'essentiel de ce travail repose sur des enquêtes auxquels ont été associés plus de 18 centres de protection d'enfance (CPE) et responsables des institutions publiques, des départements et des établissements publics, les responsables des associations, présidents et membres actifs. Ce produit est réorganisé selon trois territoires ; Tanger, Casablanca et Nador. Chaque territoire est traité à part entière selon plusieurs indicateurs.